

Les enjeux d'un conflit d'intérêts en recherche clinique



Jeudi 5 février 2015

Pourquoi un symposium sur les conflits d'intérêts ?

Prof. Jacques Cornuz, directeur de la PMU

Définition : conflit d'intérêts

Situation dans laquelle le jugement d'une personne impliquée dans un projet de recherche est potentiellement influencé par un **objectif secondaire personnel**, comme un revenu financier, au détriment de l'intégrité de la recherche.

Exemple :

Un chercheur possédant des actions dans la firme ayant développé un test diagnostique évalué dans le cadre de sa recherche sera **peut être** tenté de ne pas publier des résultats négatifs sur ce test.

Contexte

- Rôle des institutions académiques: haute crédibilité et confiance
- Ne pas dramatiser, mais affronter le problème!
- Informer, sensibiliser
- Collaboration avec les secteurs privés (pharmas, *medical devices*, ...): création de la connaissance dans un agenda partagé
- Autorégulation? Interdiction? Non!
- Transparence? Oui!

Bureau qualité recherche PMU - DUMSC



Appliquer la directive institutionnelle
de déclaration de conflits d'intérêts
pour les chercheurs PMU



 Polyclinique
Médicale
Universitaire
CH-Lausanne

page 1/3

D806 Conflits d'intérêts (activités de recherche, formation et soins)

Distribué à : **pmu.global**

Source : DI CHUV - Conflits d'intérêts V 2.0 du 13.12

Documents associés : F807 Evaluation de conflits d'intérêts
D579 Activités annexes

 Polyclinique
Médicale
Universitaire
CH-Lausanne

page 1/1

F807 Evaluation de conflits d'intérêts

Ce formulaire, adapté du formulaire d'évaluation de conflits d'intérêts du CHUV, est disponible sur le site intranet sous format Word formulaire et peut être rempli sous format électronique directement.

Ce formulaire est associé à la D806 CONFLITS D'INTERETS (activités de recherche, formation et soins). Tout collaborateur se trouvant dans une situation décrite dans la directive doit le remplir.

1. L'activité ou le mandat envisagé implique-t-il un risque de conflit d'intérêts ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, lequel ? :



Questions de ce qu'est une déclaration de conflits
d'intérêts et des enjeux



Information sur les conflits d'intérêts en recherche clinique

1 Définition

« Un conflit d'intérêts naît d'une situation dans laquelle une personne employée par un organisme public ou privé possède, à titre privé, des intérêts qui pourraient influencer ou paraître influencer sur la manière dont elle s'acquitte de ses fonctions et des responsabilités qui lui ont été confiées par cet organisme ».¹

Appliquée à la recherche clinique, cette définition peut être adaptée ainsi :

Situation dans laquelle le jugement d'une personne impliquée dans un projet de recherche est potentiellement influencé par un objectif secondaire personnel comme un revenu financier, la reconnaissance professionnelle ou académique, ou encore la capacité d'obtenir des fonds, et ceci au détriment de l'intégrité de la recherche.

Recherche

- Quels conflits d'intérêts déclarer ?
- Mesures particulières à la PMU

CONFLITS D'INTERETS

Symposium organisé par la PMU



« Les enjeux d'un conflit d'intérêts en recherche clinique »



Jeudi 5 février 2015

8h30 à 12h00

Auditoire Jequier-Doge
PMU Lausanne

PROGRAMME

8h30-8h40	Accueil : pourquoi un symposium sur les conflits d'intérêts ? Prof Jacques Cornuz, Directeur de la PMU, Lausanne
	Moderation : Dr Marie Schneider, PMU, Lausanne
8h40-9h15	Un conflit d'intérêts, qu'est-ce vraiment ? Me Odile Pelet, Avocate au Barreau, Dr en droit et Spécialiste FSA
9h15-9h50	Quelles sont les conséquences possibles des conflits d'intérêts en recherche clinique ? Prof Samia Hurst, Institut Ethique Histoire et Humanités, UniGE
9h50-10h15	Pause-café
10h15-10h50	Quelle est l'importance d'une déclaration de conflit d'intérêts ? Dr Gaïa Barazzetti, Unité d'éthique, CHUV
10h50-11h25	Partenariat public privé : comment maîtriser les conflits d'intérêts ? Prof Vincent Mooser, Vice-Doyen pour la recherche clinique, FBM, UniL
11h25-12h00	Table ronde animée par le Prof Patrick Francioli, Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain, VD

Un compte-rendu écrit sera prochainement disponible sur le site intranet de la PMU

www.pmu-lausanne.ch Onglet RECHERCHE



PROGRAMME

Modération : Dr Marie Schneider, PMU, Lausanne

- 8h30 **Accueil : pourquoi un symposium sur les conflits d'intérêts ?**
Prof Jacques Cornuz, directeur de la PMU, Lausanne
- 8h40 **Un conflit d'intérêts, qu'est-ce vraiment ?**
Me Odile Pelet, avocate au Barreau, Dr en droit et spécialiste FSA
- 9h15 **Quelles sont les conséquences possibles des conflits d'intérêts en recherche clinique ?**
Prof Samia Hurst, Institut Ethique Histoire et Humanités, UniGE

PROGRAMME 2^{ème} partie

10h15 **Quelle est l'importance d'une déclaration de conflit d'intérêts ?**

Dr Gaïa Barazzetti, Unité d'éthique, CHUV

10h50 **Partenariat public privé : comment maîtriser les conflits d'intérêts ?**

Prof Vincent Mooser, vice-doyen pour la recherche clinique, FBM, UniL

11h25 **Table ronde** animée par le Prof Patrick Francioli,
Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain, VD





**Merci de votre
participation**

Compte-rendu prochainement disponible sur :

www.pmu-lausanne.ch Onglet RECHERCHE